

DFJC
Madame la Cheffe du DFJC
Cesla Amarelle
Rue de la Barre 8

1014 Lausanne

Lausanne, le 7 avril 2022

Accueil des élèves ukrainiens

Madame la Cheffe du DFJC,

Depuis quelques semaines, la guerre en Ukraine implique l'arrivée de nombreux-ses réfugié-e-s dans toute l'Europe. Le nombre d'enfants parmi ces réfugié-e-s est conséquent.


A ce jour, le DFJC annonce la présence de 348 élèves issu-e-s de cette migration dans les classes de l'enseignement obligatoire avec une concentration dans certains établissements.

Si la SPV se réjouit de cette solidarité, elle s'interroge sur la capacité du système scolaire vaudois à accueillir tous ces élèves selon le dispositif actuel prévu, notamment la volonté d'une intégration dans les classes déjà existantes au primaire. Partant du principe que l'arrivée de réfugié-e-s va continuer, le risque de voir une explosion des effectifs de certaines classes nous inquiète fortement. En outre, certains retours nous font craindre une diminution des mesures d'accueil pour certains élèves allophones dans le cadre d'un redéploiement des ressources.

C'est dans ce cadre que la Société pédagogique vaudoise dépose les demandes suivantes :

- l'augmentation conséquente des ressources d'accueil ;
- la création de classes primaires spécifiques pour les élèves ukrainien-ne-s dans la mesure où les effectifs des classes ordinaires atteignent le maximum de la norme en matière d'effectif ;
- la désignation d'un-e répondant-e, d'un-e traducteur-riche et d'un-e psychologue à disposition des enseignant-e-s pour chaque établissement de l'école obligatoire.

En restant à votre entière disposition pour discuter de ces demandes, nous vous adressons, Madame la Cheffe du DFJC, mes salutations respectueuses.



Yves Froidevaux
Secrétaire général de la SPV



Gregory Durand
Président de la SPV

Copie : Monsieur Giancarlo Valchescini, Directeur général de l'enseignement obligatoire